



## L'administration départementale

Chaque jour, plus de 1 570 agents, exerçant plus de 170 métiers, sont au service des Mayennais.

Trente ans après les premières lois de décentralisation, la diversité des champs d'intervention du Conseil départemental lui confère un rôle majeur dans le paysage institutionnel et le conforte comme l'acteur essentiel de l'action publique territoriale de proximité.

En effet, chaque jour et à chaque étape de leur vie, les Mayennais et les Mayennaises sont des usagers des services du Conseil départemental. Ils peuvent ainsi compter sur le dévouement et l'expérience de quelque 1 570 agents exerçant environ 170 métiers.

Psychologue, assistant familial, ingénieur chimiste, cuisinier, archiviste, assistant de service social, agent d'exploitation, gestionnaire comptable et budgétaire, archéologue, mécanicien, éducateur spécialisé, médecin, juriste, bibliothécaire... l'éventail des professions est large. Comptant parmi l'un des premiers employeurs publics du département, le Conseil départemental se singularise donc par la diversité des professions.

- [Contacter un service du Conseil départemental de la Mayenne](#)
- [Accéder aux documents administratifs](#)
- [Recueil des actes administratifs du Département](#)
- [Documents budgétaires](#)
- [L'Observatoire des finances locales](#)
- [Le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique](#)
- [Saisir le médiateur du Département](#)

[L'agenda du Conseil départemental](#)

[Le budget 2019](#)

[L'organigramme du Conseil départemental \(PDF - 43.44 Ko\)](#)